

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Bulletin officiel

*Décisions du 13 janvier 2010 portant nomination
à l'administration centrale
du ministère de la Culture et de la Communication*

Directeur de la publication : Guillaume Boudy
Rédactrice en chef : Pascale Compagnie
Secrétariat de rédaction : Mission de la politique documentaire
Contact : Véronique Van Temsche
Contact abonnement : Claude Gardeur

Imprimerie du ministère de la Culture
et de la Communication

Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat général
Service des affaires financières et générales
Sous-direction des affaires immobilières et générales
Mission de la politique documentaire
182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 1. Tél : 01.40.15.38.29.

Abonnement annuel : 50 €

ISSN : 1295-8670

SOMMAIRE

Secrétariat général

Page 7	Service des ressources humaines
Page 7	Mission encadrement supérieur
Page 7	Sous-direction des métiers et des carrières
Page 8	Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Page 9	Service des affaires financières et générales
Page 9	Mission achats
Page 10	Sous-direction des affaires financières
Page 11	Sous-direction des affaires immobilières et générales
Page 11	Service des affaires juridiques et internationales
Page 11	Sous-direction des affaires juridiques
Page 13	Sous-direction des affaires européennes et internationales
Page 13	Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation
Page 13	Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie
Page 14	Département de l'éducation et du développement artistique et culturel
Page 14	Département des études, de la prospective et des statistiques
Page 14	Département des programmes numériques
Page 15	Bureau de gestion
Page 15	Mission de la communication interne
Page 15	Secrétariat général des programmes
Page 15	Département de la stratégie et de la modernisation
Page 16	Département de l'action territoriale
Page 16	Sous-direction des systèmes d'information

Direction générale des patrimoines

Page 19	Service de l'architecture
Page 19	Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture
Page 20	Sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie
Page 21	Service interministériel des Archives de France
Page 21	Sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques
Page 22	Sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau
Page 23	Mission aux célébrations nationales
Page 23	Service des musées de France
Page 23	Sous-direction des collections
Page 24	Sous-direction de la politique des musées
Page 26	Service du patrimoine
Page 26	Sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés
Page 28	Sous-direction de l'archéologie
Page 29	Mission de l'inventaire général du patrimoine culturel
Page 30	Inspection des patrimoines
Page 30	Département de la politique des publics
Page 30	Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
Page 30	Département de la formation scientifique et technique
Page 31	Département des systèmes d'information patrimoniaux
Page 31	Département des affaires européennes et internationales
Page 31	Département de la communication
Page 32	Sous-direction des affaires financières et générales

Direction générale de la création artistique

Page 33	Service du spectacle vivant
Page 33	Délégation à la musique
Page 34	Délégation au théâtre
Page 34	Délégation à la danse
Page 34	Sous-direction de l'emploi et de la formation
Page 35	Service des arts plastiques
Page 35	Département des écoles supérieures d'art et de la recherche
Page 35	Département des artistes et des professions
Page 35	Inspection de la création artistique
Page 36	Département des publics et de la diffusion
Page 37	Mission de la communication
Page 37	Sous-direction des affaires financières et générales

Direction générale des médias et des industries culturelles

Page 39	Service du livre et de la lecture
Page 39	Département du patrimoine et de la politique numérique
Page 39	Département de la lecture
Page 39	Département de l'édition et de la librairie
Page 40	Département de la tutelle et du réseau
Page 40	Service des médias
Page 40	Sous-direction de la presse écrite et des métiers de l'information
Page 41	Sous-direction de l'audiovisuel
Page 42	Sous-direction du développement et de l'économie culturelle
Page 43	Département des affaires financières et générales

Rappel

- Page 45 **Nominations des directeurs, chefs de service et sous-directeurs de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication (J.O n° 12 du 15 janvier 2010)**
- Page 45 Secrétariat général
- Page 45 Direction générale des patrimoines
- Page 45 Direction générale de la création artistique
- Page 46 Direction générale des médias et des industries culturelles
- Page 46 **Délégations de signatures à l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication (J.O n°s 16 et 22 des 20 et 27 janvier 2010)**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Service des ressources humaines

Mission encadrement supérieur

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission encadrement supérieur, au service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Pierre Lalaut, administrateur civil hors classe, est nommé chef de la mission encadrement supérieur, au service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction des métiers et des carrières

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission SIRH à la sous-direction des métiers et des carrières, au service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Mathilde Guillard est nommée chef de la mission SIRH à la sous-direction des métiers et des carrières, au service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la filière administrative et des agents non-titulaires à la sous-direction des métiers et des carrières du service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Gilles Neviaski, administrateur civil, est nommé chef du bureau de la filière administrative et des agents non-titulaires à la sous-direction des métiers et des carrières du service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la filière technique et des métiers d'art à la sous-direction des métiers et des carrières du service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la

Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Christine Kneubuhler, attachée principale d'administration, est nommée chef du bureau de la filière technique et des métiers d'art à la sous-direction des métiers et des carrières du service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des pensions à la sous-direction des métiers et des carrières du service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Sylvaine Goriot, attachée principale d'administration, est nommée chef du bureau des pensions à la sous-direction des métiers et des carrières du service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction des politiques de ressources
humaines et des relations sociales

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département du recrutement, de la mobilité et de la formation à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Cécile Favarel-Garrigues, attachée principale d'administration, est nommée chef du département du recrutement, de la mobilité et de la formation à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'emploi et de la rémunération à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Stéphane Martinet, attaché principal d'administration, est nommé chef du bureau de l'emploi et de la rémunération à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'action sociale et de la prévention à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Monique Gho-Nemenschonsky, attachée principale d'administration, est nommée chef du bureau de l'action sociale et de la prévention à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du dialogue social et de l'expertise statutaire à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Véronique Roblin, attachée principale d'administration, est nommée chef du bureau du dialogue social et de l'expertise statutaire à la sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales du service des ressources humaines au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Service des affaires financières et générales

Mission achats

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission achats, au service des affaires financières et générales du secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Olivier Fauconnier est nommé chef de la mission achats, au service des affaires financières et générales du secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction des affaires financières

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du budget et de la synthèse à la sous-direction des affaires financières du service des affaires financières et générales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Hélène Orain, administratrice civile, est nommée chef du bureau du budget et de la synthèse à la sous-direction des affaires financières du service des affaires financières et générales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des opérateurs à la sous-direction des affaires financières du service des affaires financières et générales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux

attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Claire Hebert est nommée chef du bureau des opérateurs à la sous-direction des affaires financières du service des affaires financières et générales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la qualité comptable à la sous-direction des affaires financières du service des affaires financières et générales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Philippe Ducluzeau, attaché principal d'administration, est nommé chef du bureau de la qualité comptable à la sous-direction des affaires financières du service des affaires financières et générales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction des affaires immobilières
et générales

**Décision du 13 janvier 2010 portant nomination
du chef du bureau du fonctionnement des
services, à la sous-direction des affaires
immobilières et générales du service des affaires
financières et générales au secrétariat général.**

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du
gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux
attributions du ministre de la Culture et de la
Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif
aux missions et à l'organisation de l'administration
centrale du ministère de la Culture et de la
Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions
et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Christian Brossard, attaché principal
d'administration, est nommé chef du bureau du
fonctionnement des services, à la sous-direction des
affaires immobilières et générales du service des
affaires financières et générales au secrétariat général,
à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Décision du 13 janvier 2010 portant nomination
du chef du bureau de la politique immobilière à
la sous-direction des affaires immobilières et
générales du service des affaires financières et
générales au secrétariat général.**

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du
gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux
attributions du ministre de la Culture et de la
Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif
aux missions et à l'organisation de l'administration
centrale du ministère de la Culture et de la
Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions
et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Véronique Perez est nommée chef du bureau de
la politique immobilière à la sous-direction des affaires
immobilières et générales du service des affaires
financières et générales au secrétariat général à
compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Décision du 13 janvier 2010 portant nomination
du chef de la mission archives à la sous-direction
des affaires immobilières et générales du service
des affaires financières et générales au
secrétariat général.**

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du
gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux
attributions du ministre de la Culture et de la
Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif
aux missions et à l'organisation de l'administration
centrale du ministère de la Culture et de la
Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions
et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Édouard Vasseur, conservateur du patrimoine, est
nommé chef de la mission archives à la sous-direction
des affaires immobilières et générales du service des
affaires financières et générales au secrétariat général
à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Service des affaires juridiques
et internationales**

Sous-direction des affaires juridiques

**Décision du 13 janvier 2010 portant nomination
de l'adjointe à la sous-directrice des affaires
juridiques au service des affaires juridiques et
internationales au secrétariat général.**

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du
gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux
attributions du ministre de la Culture et de la

Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Maryline Guiry-Droz est nommée adjointe à la sous-directrice des affaires juridiques au service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la législation à la sous-direction des affaires juridiques du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Virginie Donzeaud est nommée chef du bureau de la législation à la sous-direction des affaires juridiques du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du contentieux à la sous-direction des affaires juridiques du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Dorothée Villemaux est nommée chef du bureau du contentieux à la sous-direction des affaires juridiques du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la propriété intellectuelle à la sous-direction des affaires juridiques du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Hélène de Montluc est nommée chef du bureau de la propriété intellectuelle à la sous-direction des affaires juridiques du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction des affaires européennes
et internationales

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires européennes à la sous-direction des affaires européennes et internationales du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Hélène Herschel, attachée d'administration, est nommée chef du bureau des affaires européennes à la sous-direction des affaires européennes et internationales du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires internationales et multilatérales à la sous-direction des affaires européennes et internationales du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Laurent Weil est nommé chef du bureau des affaires internationales et multilatérales à la sous-direction des affaires européennes et internationales du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Service de la coordination des politiques
culturelles et de l'innovation

Département de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de la technologie

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Christophe Dessaux, ingénieur de recherche de 1^{re} classe, est nommé chef du département de

l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de l'éducation
et du développement artistique et culturel

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de l'éducation et du développement artistique et culturel au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Ariane Salmel est nommée chef du département de l'éducation et du développement artistique et culturel au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département des études, de la prospective
et des statistiques

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des études, de la prospective et des statistiques au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Philippe Chantepie est nommé chef du département des études, de la prospective et des statistiques au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département des programmes numériques

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des programmes numériques au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Thomas Aillagon est nommé chef du département des programmes numériques au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Bureau de gestion

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de gestion au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Catherine Berteaux, attachée d'administration, est nommée chef du bureau de gestion au service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Mission de la communication interne

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission de la communication interne au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Véronique Larrieu-Pelegry est nommée chef de la mission de la communication interne au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Secrétariat général des programmes

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du secrétaire général des programmes 224 et 186 au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Virginie Chapus est nommée secrétaire général des programmes 224 et 186 au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de la stratégie et de la modernisation

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de la stratégie et de la modernisation au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Alain Fernandez-Gautier est nommé chef du département de la stratégie et de la modernisation au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de l'action territoriale

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de l'action territoriale au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Anne Fendt, administratrice civile hors-classe, est nommée chef du département de l'action territoriale au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjointe au chef du département de l'action territoriale au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M^{me} Élise Hermann, administratrice civile, est nommée adjointe au chef du département de l'action territoriale au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction des systèmes d'information

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjoint au sous-directeur des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Thierry Peyrard, attaché principal d'administration, est nommé adjoint au sous directeur des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du responsable de production à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la

Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Pascal Jarzat est nommé responsable de production à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des relations métiers à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Philippe Labille est nommé chef du bureau des relations métiers à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des projets, études et applications à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Joseph Toscano est nommé chef du bureau des projets, études et applications à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des services aux utilisateurs à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Patrick Chaussat est nommé chef du bureau des services aux utilisateurs à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des services d'exploitations à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Roland Debonne est nommé chef du bureau des services d'exploitations à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des services de télécommunication à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux

attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Gérard Schlatter est nommé chef du bureau des services de télécommunication à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission sécurité des systèmes d'informations à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

Article unique :

M. Stéphane Pasquier, ingénieur de recherche de 2° classe, est nommé chef de la mission sécurité des systèmes d'informations à la sous-direction des systèmes d'information au secrétariat général à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
PATRIMOINES**

Service de l'architecture

Sous-direction de l'enseignement supérieur
et de la recherche en architecture

**Décision du 13 janvier 2010 portant nomination
de l'adjointe au sous-directeur de
l'enseignement supérieur et de la recherche en
architecture au service de l'architecture à la
direction générale des patrimoines.**

Le ministre de la Culture et de la communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du
gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux
attributions du ministre de la Culture et de la
Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif
aux missions et à l'organisation de l'administration
centrale du ministère de la Culture et de la
Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions
et à l'organisation de la direction générale des
patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Claudie Viatte, attachée d'administration, est
nommée adjointe au sous-directeur de l'enseignement
supérieur et de la recherche en architecture au service
de l'architecture à la direction générale des
patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Décision du 13 janvier 2010 portant nomination
du chef du bureau des enseignements à la sous-
direction de l'enseignement supérieur et de la
recherche en architecture au service de
l'architecture à la direction générale des
patrimoines.**

Le ministre de la Culture et de la communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du
gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux
attributions du ministre de la Culture et de la
Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif
aux missions et à l'organisation de l'administration
centrale du ministère de la Culture et de la
Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions
et à l'organisation de la direction générale des
patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Hervé Delmare, administrateur civil, est nommé
chef du bureau des enseignements à la sous-direction
de l'enseignement supérieur et de la recherche en
architecture au service de l'architecture à la direction
générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Décision du 13 janvier 2010 portant nomination
du chef du bureau de la recherche architecture,
urbaine et paysagère à la sous-direction de
l'enseignement supérieur et de la recherche en
architecture au service de l'architecture à la
direction générale des patrimoines.**

Le ministre de la Culture et de la communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du
gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux
attributions du ministre de la Culture et de la
Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif
aux missions et à l'organisation de l'administration
centrale du ministère de la Culture et de la
Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions
et à l'organisation de la direction générale des
patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Thierry Verdier est nommé chef du bureau de la
recherche architecture, urbaine et paysagère à la sous-
direction de l'enseignement supérieur et de la
recherche en architecture au service de l'architecture
à la direction générale des patrimoines à compter du
13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjointe au sous-directeur de l'architecture, de la qualité des constructions et du cadre de vie au service de l'architecture à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Rosemarie Benoit est nommée adjointe au sous-directeur de l'architecture, de la qualité des constructions et du cadre de vie au service de l'architecture à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des professions, de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Carole Veyrat, attachée principale d'administration, est nommée chef du bureau des professions, de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la qualité de l'architecture et du paysage à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Philippe Henault, architecte et urbaniste en chef de l'État, est nommé chef du bureau de la qualité de l'architecture et du paysage à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la promotion de l'architecture et des réseaux à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Pascale Corre, attachée d'administration, est nommée chef du bureau de la promotion de l'architecture et des réseaux à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Service interministériel des Archives de France

Sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la gestion, de la sélection et de la collecte à la sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration

centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Gérard Diwo, conservateur du patrimoine, est nommé chef du bureau de la gestion, de la sélection et de la collecte à la sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des traitements et de la conservation à la sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Claire Sibille, conservatrice en chef du patrimoine, est nommée chef du bureau des traitements et de la conservation à la sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des missions à la sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Agnès Magnien, conservatrice du patrimoine, est nommée chef du bureau des missions à la sous-direction de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction de l'accès aux archives
et de la coordination du réseau

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'accès aux archives à la sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif

aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Hélène Servant, conservatrice en chef du patrimoine, est nommée chef du bureau de l'accès aux archives à la sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la coordination du réseau à la sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Odile Welfele, conservatrice en chef du patrimoine, est nommée chef du bureau de la coordination du réseau à la sous-direction de l'accès aux archives et de la coordination du réseau au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Mission aux célébrations nationales

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission aux célébrations nationales au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Philippe-Georges Richard, conservateur général du patrimoine, est nommé chef de la mission aux célébrations nationales au service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Service des musées de France

Sous-direction des collections

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjointe au sous-directeur des collections au service des musées de France à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Claire Chastanier, attachée d'administration, est nommée adjointe au sous-directeur des collections au service des musées de France à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels à la sous-direction des collections au service des musées de France à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Paul Mercier-Baudrier est nommé chef du bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels à la sous-direction des collections au service des musées de France à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des acquisitions, de la restauration, de la conservation préventive et de la recherche à la sous-direction des collections au service des musées de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Dominique Dupuis-Labee, conservatrice en chef du patrimoine, est nommée chef du bureau des acquisitions, de la restauration, de la conservation préventive et de la recherche à la sous-direction des collections au service des musées de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la diffusion numérique des collections à la sous-direction des collections au service des musées de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Laurent Manœuvre, ingénieur de recherche de 2^e classe, est nommé chef du bureau de la diffusion numérique des collections à la sous-direction des collections au service des musées de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction de la politique des musées

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination d'un adjoint au sous-directeur de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Christophe Clément est nommé adjoint au sous-directeur de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination d'un adjoint au sous-directeur de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Charles Personnaz, administrateur civil, est nommé adjoint au sous-directeur de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la politique d'investissement à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Bernard Borghino est nommé chef du bureau de la politique d'investissement à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'innovation et du conseil technique à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Paul Astruc, attaché principal d'administration, est nommé chef du bureau de l'innovation et du conseil technique à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du pilotage des musées nationaux à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Catherine Plantard est nommée chef du bureau du pilotage des musées nationaux à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des réseaux territoriaux à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Étienne Feau, conservateur en chef du patrimoine, est nommé chef du bureau des réseaux territoriaux à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des réseaux professionnels à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Sylvie Grange, conservatrice du patrimoine, est nommée chef du bureau des réseaux professionnels à la sous-direction de la politique des musées au service des musées de France de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Service du patrimoine

Sous-direction des monuments historiques
et des espaces protégés

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjoint au sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Philippe Cieren, architecte et urbaniste en chef de l'État, est nommé adjoint au sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la protection des monuments historiques à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Frantz Schoenstein, attaché principal d'administration, est nommé chef du bureau de la protection des monuments historiques à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la protection et de la gestion des espaces à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Dominique Masson, est nommé chef du bureau de la protection et de la gestion des espaces à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la conservation du patrimoine immobilier à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Françoise Wierzbicki est nommée chef du bureau de la conservation du patrimoine immobilier à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la conservation du patrimoine mobilier et instrumental à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Judith Kagan, conservateur général du patrimoine, est nommée chef du bureau de la conservation du patrimoine mobilier et instrumental à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'ingénierie et de l'expertise technique à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Elisabeth Ballu, attachée principale d'administration, est nommée chef du bureau de l'ingénierie et de l'expertise technique à la sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction de l'archéologie

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjoint au sous-directeur de l'archéologie, chargé des questions scientifiques au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Bernard Randoïn, ingénieur de recherche de 1^{re} classe, est nommé adjoint au sous-directeur de l'archéologie, chargé des questions scientifiques au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjointe au sous-directeur de l'archéologie, chargée des questions juridiques au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Agnès Mathieu est nommée adjointe au sous-directeur de l'archéologie, chargée des questions juridiques au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques à la sous-direction de l'archéologie au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Geneviève Pinçon est nommée chef du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques à la sous-direction de l'archéologie au service du patrimoine à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la gestion des vestiges et de la documentation archéologique à la sous-direction de l'archéologie au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux

attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Charlotte Feffer-Perin, conservatrice en chef du patrimoine, est nommée chef du bureau de la gestion des vestiges et de la documentation archéologique à la sous-direction de l'archéologie au service du patrimoine de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Mission de l'inventaire général du patrimoine culturel

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission de l'inventaire général du patrimoine culturel à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Philippe Vergain, conservateur général du patrimoine, est nommé chef de la mission de l'inventaire général du patrimoine culturel à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Inspection des patrimoines

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de l'inspection des patrimoines de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Isabelle Balsamo, conservatrice générale du patrimoine, est nommée chef de l'inspection des patrimoines de la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de la politique des publics

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de la politique des publics à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Françoise Wasserman, conservatrice générale du patrimoine, est nommée chef du département de la

politique des publics à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Pascal Liévaux, conservateur en chef du patrimoine, est nommé chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de la formation scientifique et technique

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de la formation scientifique et technique de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la

Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Pierre Defrance, conservateur en chef du patrimoine, est nommé chef du département de la formation scientifique et technique à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Département des systèmes d'information
patrimoniaux**

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des systèmes d'information patrimoniaux de la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Luc Biscop, architecte et urbaniste en chef de l'État, est nommé chef du département des systèmes d'information patrimoniaux à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Département des affaires européennes
et internationales**

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des affaires européennes et internationales à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Bruno Favel, attaché principal d'administration, est nommé chef du département des affaires européennes et internationales à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de la communication

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de la communication à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. François Muller, est nommé chef du département de la communication à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Sous-direction des affaires financières
et générales**

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de mission dialogue social à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Brigitte Téhoval est nommée chef de mission dialogue social à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des ressources humaines à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Nicolas Houzelot, administrateur civil, est nommé chef du bureau des ressources humaines à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de la programmation budgétaire et de la coordination des programmes à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Alison Poupel est nommée chef du bureau de la programmation budgétaire et de la coordination des programmes à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du contrôle de gestion et de l'analyse de la performance à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M^{me} Claire Delcroix-Riehl est nommée chef du bureau du contrôle de gestion et de l'analyse de la performance à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires juridiques à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines,

Décide :

Article unique :

M. Didier Touzelin est nommé chef du bureau des affaires juridiques à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale des patrimoines à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
CRÉATION ARTISTIQUE**

Service du spectacle vivant

Délégation à la musique

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du délégué adjoint à la musique au service du spectacle vivant à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Dominique Ponsard, attaché principal d'administration, est nommé délégué adjoint à la musique au service du spectacle vivant à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Délégation au théâtre

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de la déléguée adjointe au théâtre au service du spectacle vivant de la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Michèle Durand est nommée déléguée adjointe au théâtre au service du spectacle vivant de la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Délégation à la danse

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de la déléguée adjointe à la danse au service du spectacle vivant de la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Françoise Rougier est nommée déléguée adjointe à la danse au service du spectacle vivant de la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction de l'emploi et de la formation

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des enseignements et de la formation du spectacle vivant à la sous-direction de l'emploi et de la formation du service du spectacle vivant à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Geneviève Meley-Othoniel, inspectrice de la création, est nommée chef du bureau des enseignements et de la formation du spectacle vivant à la sous-direction de l'emploi et de la formation du service du spectacle vivant à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'emploi du spectacle vivant à la sous-direction de l'emploi et de la formation du service du spectacle vivant à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Karine Duquesnoy, attachée d'administration, est nommée chef du bureau de l'emploi du spectacle vivant à la sous-direction de l'emploi et de la formation du service du spectacle vivant à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Service des arts plastiques

**Département des écoles supérieures d'art
et de la recherche**

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des écoles supérieures d'art et de la recherche au service des arts plastiques à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Isabelle Phalippon-Robert, attachée principale d'administration, est nommée chef du département des écoles supérieures d'art et de la recherche au service

des arts plastiques à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département des artistes et des professions

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des artistes et des professions au service des arts plastiques à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Pascal Murgier, attaché principal d'administration, est nommé chef du département des artistes et des professions au service des arts plastiques à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Inspection de la création artistique

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjoint au chef de l'inspection de la création artistique à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Patrick Ciercoles est nommé adjoint au chef de l'inspection de la création artistique à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département des publics et de la diffusion

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des publics et de la diffusion à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Alain Brunsvick, inspecteur général de la création, est nommé chef du département des publics et de la diffusion à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'action européenne et internationale au département des publics et de la diffusion à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Inès Da Silva est nommée chef du bureau de l'action européenne et internationale au département des publics et de la diffusion à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs au département des publics et de la diffusion à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Daniel Veron, attaché principal d'administration, est nommé chef du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs au département des publics et de la diffusion à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Mission de la communication

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission de la communication à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Catherine Vergriete est nommée chef de la mission de la communication à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction des affaires financières et générales

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination de l'adjoint au sous-directeur des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Francis Steinbock, administrateur civil, est nommé adjoint au sous-directeur des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires générales à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Benoît Prouvost, attaché d'administration, est nommé chef du bureau des affaires générales à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires juridiques à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Philippe Troubé, attaché principal d'administration, est nommé chef du bureau des affaires juridiques à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'action territoriale à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Sylvie Midali, attachée principale d'administration, est nommée chef du bureau de l'action territoriale à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'observation, de la performance et du contrôle de gestion à la sous-direction des affaires financières et générales de la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Catherine Lephay-Merlin, ingénieur de recherche de 1^{re} classe, est nommée chef du bureau de l'observation, de la performance et du contrôle de gestion à la sous direction des affaires financières et générales de la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission du conseil architectural à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale de la création artistique,

Décide :

Article unique :

M^{me} Michèle Kergosien est nommée chef de la mission du conseil architectural à la sous-direction des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET
DES INDUSTRIES CULTURELLES**

Service du livre et de la lecture

**Département du patrimoine
et de la politique numérique**

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département du patrimoine et de la politique numérique au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Fabien Plazannet est nommé chef du département du patrimoine et de la politique numérique au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de la lecture

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de la lecture au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M^{me} Laure Collignon, conservatrice des bibliothèques, est nommée chef du département de la lecture au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de l'édition et de la librairie

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de l'édition et de la librairie au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Geoffroy Pelletier est nommé chef du département de l'édition et de la librairie au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département de la tutelle et du réseau

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département de la tutelle et du réseau au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Yves Moret, conservateur des bibliothèques, est nommé chef du département de la tutelle et du réseau au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Service des médias

Sous-direction de la presse écrite
et des métiers de l'information

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du régime juridique de la presse et des métiers de l'information à la sous-direction de la presse écrite et des métiers de l'information au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M^{me} Corinne Crevot est nommée chef du bureau du régime juridique de la presse et des métiers de l'information à la sous-direction de la presse écrite et des métiers de l'information au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information à la sous-direction de la presse écrite et des métiers de l'information au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Éric Regazzo est nommé chef du bureau du régime économique de la presse et des métiers de l'information à la sous-direction de la presse écrite et des métiers de l'information au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau de l'homologation des publications et agences de presse au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Fabrice de Battista, attaché principal d'administration, est nommé chef du bureau de l'homologation des publications et agences de presse au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Sous-direction de l'audiovisuel

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du régime juridique de l'audiovisuel à la sous-direction de l'audiovisuel au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Sébastien Croix est nommé chef du bureau du régime juridique de l'audiovisuel à la sous-direction de l'audiovisuel au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du secteur audiovisuel public à la sous-direction de l'audiovisuel au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;
Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Christophe Levassor est nommé chef du bureau du secteur audiovisuel public à la sous-direction de l'audiovisuel au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des médias privés, de la production et de la publicité à sous-direction de l'audiovisuel au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,
Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;
Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Arnaud Esquerre est nommé chef du bureau des médias privés, de la production et de la publicité à sous-direction de l'audiovisuel au service des médias à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

**Sous-direction du développement
et de l'économie culturelle**

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau du financement des industries culturelles à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M^{me} Silvy Castel, est nommée chef du bureau du financement des industries culturelles à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef de la mission du mécénat à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Robert Fohr est nommé chef de la mission du mécénat à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires européennes et internationales à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Gabriel Tar, administrateur civil, est nommé chef du bureau des affaires européennes et internationales à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des technologies et des réseaux à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Olivier Corolleur, administrateur civil, est nommé chef du bureau des technologies et des réseaux à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des études et des évaluations économiques à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M^{me} Caroline Rogard est nommée chef du bureau des études et des évaluations économiques à la sous-direction du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Département des affaires financières et générales

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Joseph-Antoine d'Ornano, chef de mission, est nommé chef du département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires financières et de la formation au département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Jean-Michel Jardonnet est nommé chef du bureau des affaires financières et de la formation au département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du bureau des affaires générales au département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M. Serge Calligaris, attaché principal, est nommé chef du bureau des affaires générales au département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

Décision du 13 janvier 2010 portant nomination du chef du centre de documentation au département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles.

Le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2007-994 du 25 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de la Culture et de la Communication ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des médias et des industries culturelles,

Décide :

Article unique :

M^{me} Marie-Catherine Vencatasin est nommée chef du centre de documentation au département des affaires financières et générales à la direction générale des médias et des industries culturelles à compter du 13 janvier 2010.

Le secrétaire général,
Guillaume Boudy

RAPPEL

Nominations des directeurs, chefs de service et sous-directeurs de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication (J.O n° 12 du 15 janvier 2010)

Secrétariat général

Texte n° 125 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination du secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication (M. Guillaume Boudy).

Texte n° 129 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination de la directrice, secrétaire générale adjointe du ministère de la Culture et de la Communication (M^{me} Valérie Vesque-Jeancard).

Texte n° 135 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination et détachement (administration centrale : M. Jean-François Chaintreau, chef du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation au secrétariat général).

Texte n° 136 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Alain Triolle, chef du service des ressources humaines au secrétariat général).

Texte n° 148 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Jean-Philippe Mochon, chef du service des affaires juridiques et internationales au secrétariat général).

Texte n° 137 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Marc Oberlis, sous-directeur des métiers et des carrières au secrétariat général).

Texte n° 146 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Christian Nègre, sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales au secrétariat général).

Texte n° 147 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Jean-Michel Loyer-Hascoët, sous-directeur des affaires immobilières et générales au secrétariat général).

Texte n° 149 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Jean-Séverin Lair, sous-directeur des systèmes d'information au secrétariat général).

Direction générale des patrimoines

Texte n° 126 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination du directeur général des patrimoines (M. Bélaval Philippe).

Texte n° 130 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination du directeur, adjoint au directeur général des patrimoines (M. Jean Gautier).

Texte n° 131 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination de la directrice, chargée des musées, à la direction générale des patrimoines (M^{me} Marie-Christine Labourdette).

Texte n° 140 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M^{me} Isabelle Maréchal, chef du service, adjointe au directeur général des patrimoines, chargée du patrimoine).

Texte n° 143 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Marc Drouet, sous-directeur de l'archéologie à la direction générale des patrimoines).

Direction générale de la création artistique

Texte n° 127 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination du directeur général de la création artistique (M. Georges-François Hirsch).

Texte n° 132 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination du directeur, chargé des arts plastiques, à la direction générale de la création artistique (M. Jean-Pierre Simon).

Texte n° 138 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination et détachement (administration centrale : M. Christopher Miles, chef de service, adjoint au directeur général de la création artistique).

Texte n° 139 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination et détachement (administration centrale : M^{me} Patricia Landour, sous-directrice des affaires financières et générales à la direction générale de la création artistique).

Texte n° 142 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination et détachement (administration centrale : M^{me} Claire Lamboley, sous-directrice de l'emploi et de la formation à la direction générale de la création artistique).

Direction générale des médias
et des industries culturelles

Texte n° 128 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination de la directrice générale des médias et des industries culturelles (M^{me} Laurence Franceschini).

Texte n° 133 Décret du 13 janvier 2010 portant nomination du directeur, chargé du livre et de la lecture, à la direction générale des médias et des industries culturelles (M. Nicolas Georges).

Texte n° 141 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M^{me} Emmanuelle Bensimon, chef de service, adjoint au directeur général des médias et des industries culturelles).

Texte n° 144 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Roland Husson, sous-directeur de l'audiovisuel à la direction générale des médias et des industries culturelles).

Texte n° 145 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M. Frédéric Bokobza, sous-directeur du développement de l'économie culturelle à la direction générale des médias et des industries culturelles).

Texte n° 150 Arrêté du 13 janvier 2010 portant nomination (administration centrale : M^{me} Sylvie Clément-Cuzin, sous-directrice de la presse écrite et des métiers de l'information à la direction générale des médias et des industries culturelles).

Délégations de signature à l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication

Décision du 16 janvier 2010 portant délégation de signature (secrétariat général) (*J.O n° 16* du 20 janvier 2010 - texte n° 68)

Décision du 18 janvier 2010 portant délégation de signature (direction générale des médias et des industries culturelles) (*J.O n° 22* du 27 janvier 2010 - texte n° 49)

Décision du 18 janvier 2010 portant délégation de signature (direction générale des médias et des industries culturelles) (*J.O n° 22* du 27 janvier 2010 - texte n° 50)

Décision du 21 janvier 2010 portant délégation de signature (direction générale des patrimoines) (*J.O n° 22* du 27 janvier 2010 - texte n° 51)